

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

312 RUE CRAIG

TELEPHONE BELL 6826

P. O. BOITE 324

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. IV

MONTREAL, 26 AOUT, 1893

No. 34

No. 34

SOMMAIRE: — Patriotisme, *Duroc*. — Hideuse Exploitation, *Justus*. — Arrêtés, *Max*. — Le Bon Maché, *Magister*. — Propositions, *Sphinx*. — L'Insubordination, *Franc-Parleur*. — Alliance Française, *Justice*. — Un Brave. — En Promenade, *Lupus*. — L'Église et l'État, *France*. — Les Grands Principes. — Les Prêtres Lutteurs, *Robur*. — Le Mouvement Social: Une Conversation avec l'Abbé Garnier, *Ouvrier*. — Simple Question, *Curieux*.

No. 34

Les livres déposés au bureau du CANADA-REVUE, à Montréal, 312 rue Craig, donnent droit à un compte-rendu ou à une notice bibliographique. Prière d'adresser tout ce qui concerne la Revue à M. A. FILIATREULT, Directeur-gérant, Boite 324 Montréal.

MONTREAL:
COMPAGNIE DE PUBLICATION DU CANADA-REVUE
312, RUE CRAIG,
1893.

THEATRE FRANÇAIS DE MONTRÉAL

SAISON 1893-94

PREMIERE ANNEE.

REPERTOIRE.

OPERAS COMIQUES.—Les dragons de Villars—La fille du Régiment—Les diamants de la couronne—Carmen—Le voyage en Chine, etc.

OPERETTES.

Les Cloches de Corneville—La fille de madame Angot—Boccace—La petite Mariée—La Marjolaine—L'œil crevé—Les cents vierges—La vie parisienne—La Mascotte—Le cœur et la main—Le grand Mogol—Madame L'archiduc—La Timbale d'argent—Giroflé-Girofla—Le jour et la nuit—Mademoiselle Nitouche—Mme Suzette—Les 28 jours de Clairette—Bouton d'or—Miss Helyett—La fille du Tambour-Major, etc., etc.

VAUDEVILLE, COMEDIE, DRAME.

Le Procès Vauradieux—Divorçons—Les surprises du divorce—La garçonnière—Coquin de printemps—Le fiacre 117—Le voyage de Perrichon—Le chapeau de paille d'Italie—Monsieur Chasse, etc.

TABLEAU DE LA TROUPE.

Mlles de Goyon, 1re chanteuse MM. Dancrais, ténor
" S. Sorgia, 1re chanteuse " Portalier, baryton
" Regani, 2e chanteuse " Delafontaine, jeune premier
" Desmoulin, 3e chanteuse " Ferroumont, larquette
" Hosdo, duègne " Merville, 2e comique
" B. elisson, 1re soubrette 1^o choristes, hommes
" Juana, 2e soubrette 2^o dames des chœurs
M. Bisson, 1er comique et régisseur général.
M. Drolet, 1er chef d'orchestre.
M. Goulet, 2e chef d'orchestre.
Un machiniste, un peintre, un souffleur, 2 costumiers.

Tous les Jeudis, SOIREE DE GALA.

Tous les Vendredis, SOIREE DES ETUDIANTS.

Tous les Samedis, SOIREE POPULAIRE.

Lundis, Mardis et Mercredis, PRIX ORDINAIRES.

Ouverture du Theatre : 2 Octobre 1893.

PREMIERE REPRESENTATION :

LA FILLE DU TAN BOUR-MAJOR

Pour toutes informations s'adresser 1637 rue Notre-Dame, chez M. EDMOND HARDY, où est installé le bureau de location.

L'Administration ayant décidé de donner une soirée de gala tous les Jeudis, le prix des places sera doublé. Cependant, il a été résolu de faire une réduction de 55 % aux abonnés, qui auront le choix de leurs sièges dès la semaine prochaine. Pour la modique somme de \$18.00, dont moitié payable à l'arrivée des artistes, et l'autre moitié quatre semaines après, les abonnés auront droit à un fauteuil qui restera leur propriété pour tous les jeudis de la saison.

Les personnes qui désirent prendre un abonnement peuvent le faire en s'adressant au directeur-gérant du CANADA-REVUE.

SOCIÉTÉ D'OPÉRA FRANÇAIS DE MONTRÉAL,

M. R. SALLARD, Directeur-Général.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. IV

MONTREAL, 26 AOUT 1893.

No. 34

PATRIOTISME

Notre bonne population canadienne-française, toujours prête aux grands mouvements lorsqu'on laisse s'épancher librement son large cœur, se sent prise d'un regain de reconnaissance pour un des patriotes qui ont sacrifié leur vie à la défense de sa liberté.

Nous parlons de Chénier, dont le nom est actuellement dans toutes les bouches.

Il y a par moments de ces bouffées de patriotisme qui soufflent et remuent les masses.

Un jeune artiste canadien termine un tableau représentant la "Mort de Chénier," et aussitôt nous apprenons qu'un de nos bons amis s'est mis à la tête d'un mouvement pour donner au brave de St-Eustache une sépulture digne de son grand nom et de sa sainte mémoire.

M. L. J. Hérard a offert de remettre entre les mains d'un comité de patriotes le terrain nécessaire à l'inhumation des cendres du docteur, dans une île qu'il possède, baignée par les eaux de l'Ottawa, à quelques milles du gracieux village qui s'est immortalisé par sa résistance à la soldatesque et à la bureaucratie britanniques.

Tout en continuant à protester contre l'indigne ostracisme religieux qui prive de la sépulture commune avec ses compagnons d'armes, celui qui fut une des têtes dirigeantes de la rébellion à laquelle nous devons le respect de nos droits, nous félicitons notre digne concitoyen de sa généreuse proposition.

Nul doute qu'elle va encore soulever des orages de protestations.

Cette aristocratie monétaire impitoyable qui

dirige le Séminaire de Montréal, qui chantait des *Te Deum* en l'honneur de la défaite des Français, à Aboukir; qui fournissait des fonds pour élever une statue à Nelson, vainqueur des Français à Trafalgar; qui escomptait les traites de Lord Colborne pour payer les troupes anglaises chargées de mitrailler les patriotes, cette aristocratie haineuse, qui a fermé les portes de son cimetière de la Côte-des-Neiges sur les restes de l'indomptable citoyen dont le peuple disait: "Brave comme Chénier," cette aristocratie mesquine va disputer encore au mort que nous pleurons tous, après deux générations, le dernier repos que nous rêvons de donner à ses restes précieux.

Allons, tant mieux! Il est aussi bien qu'il en soit ainsi.

La palme du martyr sied aux héros populaires.

Mais n'oublions pas que ces vengeances-là n'ont qu'un temps.

Un évêque français, Mgr Bonnefoy, évêque de La Rochelle, dans une allocution prononcée à la cathédrale de cette ville, s'écriait l'autre jour en présence des représentants du Canada:

Les Canadiens ont trouvé dans leur foi catholique une nationalité imprenable. Soumis à la domination d'une nation protestante, ils demeurent catholiques romains. Quand on a voulu leur ravir leur liberté, ils ont répondu à ces prétentions par la force. Et qui pourrait les en blâmer?

Voilà des paroles qui doivent sonner durement aux oreilles des contempteurs du héros de '37 et '38.

Quelle leçon pour ceux qui ont traqué comme

des bêtes fauves les glorieux révoltés, qui les ont excommuniés, qui les poursuivent jusque dans leur descendance, jusque dans leurs restes impuissants!

Quand donc la Providence nous donnera-t-elle un clergé patriote?

DUROC.

HIDEUSE EXPLOITATION

Nos petits saints, ces pieux organes qui n'ont qu'anathèmes et excommunications à lancer contre le CANADA-REVUE, qui s'indignent lorsque nous dévoilons les petits trafics et trucs dont ils se servent pour enfler le magot sacerdotal, qui protestent lorsque nous parlons d'exploitation ecclésiastique, nous permettront bien sans doute de tirer nos exemples de leurs propres feuilles pour les rendre plus frappants.

Nous avons sous les yeux un numéro du *Courrier du Canada*, où se trouvent deux annonces vraiment remarquables par leur parfum pontifical, et nous les reproduisons ici pour l'édification des gens candides :

CERTIFICAT DU VATICAN.—Le vin de messe d'Auguste de Muller a obtenu la médaille d'or à l'Exposition du Vatican en novembre dernier. Chaque fût porte l'effigie de Sa Sainteté Léon XIII et la médaille d'or.

J. BAILLARGEON,
Importateur.

Que c'est beau!

Voyez-vous cette effigie du souverain pontife qui s'aligne sur des rangées de barriques!

Quel spectacle consolant pour la Chrétienté!

Mais l'autre annonce est non moins éclatante de saveur et de couleur :

VINS DE MESSE.

Importante communication au clergé.

Les Membres du Clergé voudront bien lire le certificat que vient d'adresser à la maison A. Toussaint & Cie, de Québec, l'abbé Michel Rua, de l'Oratoire Salésien de Turin, successeur du vénérable Dom Bosco.

Ce certificat indique la provenance des vins de messe offerts par cette maison, et constitue à lui seul la plus haute recommandation que l'on puisse désirer.

Voici ce certificat :

Turin, ce 19 mai 1893.

Je, soussigné, Michel Rua, prêtre, supérieur général de la pieuse société de Saint-François de Sales (Salésien de Dom Bosco), certifie que la maison A. Toussaint & Cie, de Québec (Canada), a acheté de M. Charles Faa, avocat et notaire royal à Turin, 4,825 litres de muscat blanc de Canelli. Ayant la certitude que ce vin fait avec du raisin récolté à Canelli est pur de tout mélange et absolument naturel, je suis heureux de déclarer que les 4,825 litres de vin dont il s'agit peuvent être livrés au clergé comme matière certaine du Saint Sacrifice de la messe.

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat pour valoir ce que de droit.

Turin, ce 15 mai 1893.

ABBÉ MICHEL RUA,

R. M. des Salésiens de D. Bosco.

NOTE.—Nous sommes heureux d'ajouter que S. G. Mgr Bégin, coadjuteur de S. E. le Cardinal, qui connaît ce produit de Canelli, le recommande elle-même pour les vins de messe.

N. B.—Une réduction importante sera faite aux Messieurs du clergé.

Ce vin ne contient que l'alcool développé par sa propre fermentation!!! et est par conséquent très recommandable pour les malades.

Importante communication au clergé!

Très importante, n'est-ce pas?

Un membre important de la *pieuse société* de Dom Bosco a goûté ce vin, et affirme qu'il est excellent.

Cela ne vous rappelle-t-il pas cette peinture reproduite à foison par la chromolithographie, et qui représente un gros moine au milieu d'une cave, entouré de tonneaux, tenant une pipette d'une main et de l'autre un verre qu'il mire aux rayons de soleil introduits par le soupirail?

Mais que va dire Monsieur Desjardins?

Un salésien, un successeur de Dom Bosco, qui donne un certificat de pureté aux produits d'un *avocat et notaire royal* de Turin!

Avocat et notaire du gouvernement usurpateur!

Décidément la foi s'en va.

Mais enfin, n'est-il pas honteux de voir un tel étalage de religieux et de profane, d'église et de finances, de spirituel et de temporel, et n'est-il pas triste de voir le clergé prêter son nom à de telles mascarades?

Auri sacra fames n'est-il pas le guide de toute la hiérarchie, et celle-ci n'est-elle pas prête à tous les compromis, à toutes les humiliations poursauver la caisse ?

JUSTUS.

ARRETES

Le mot de monsieur Steeg a eu le don de chatouiller désagréablement l'épiderme de nos bons castors, qui protestent à qui mieux mieux.

Quel crime a donc commis notre aimable visiteur ?

Il a exprimé d'une façon figurée pas mal saisissante l'état stagnant de notre éducation ; les gens intelligents ont avoué intérieurement qu'il avait raison. Il n'y a que les ignorants prétentieux qui se sont fâchés.

Ils reprochent à M. Steeg d'être franc-maçon. Cela l'empêche-t-il d'avoir raison ?

D'ailleurs, le mot n'est pas de lui. Feuillotez le dictionnaire de Monsignor Guérin, approuvé par tous les évêques, et prenez le mot *Canada*, voici ce que vous trouvez comme conclusion du passage consacré à notre pays :

« Quant aux écrivains, leur situation est plus précaire encore. Les éditeurs manquent. Tous les livres s'impriment aux frais des auteurs, dont quelques-uns en sont réduits à colporter et à vendre leurs livres eux-mêmes. On comprend que, dans des conditions pareilles, *l'essor littéraire soit régulièrement arrêté.*

Voyons, M. Steeg ne peut-il pas se permettre les mêmes licences à notre égard qu'un Monsignor ?

Et ce n'est pas la seule que s'arroge ce saint personnage. Ses renseignements sur la presse canadienne sont vraiment lumineux :

« Parmi les journaux qui se publient actuellement, et qui sont *tous*, malgré la diversité de leurs opinions, subventionnés par le ministère, *ministère de l'agriculture et des beaux-arts (!)*, citons le *Canadien*, la *Minerve* et le *Journal de Québec*. Toutes les autres feuilles françaises sont d'origine plus récente. Il faut y ajouter des feuilles comme le *Métis* qui paraît à Manitoba, et le *Moniteur Acadien* qui se publie à Shédiac (Nouveau-Brunswick). Il existe également plusieurs revues littéraires auxquelles collaborent tous les écrivains du pays. Les deux principales sont la *Revue Canadienne* à Montréal et les *Nouvelles Soirées Canadiennes* que M. Louis Taché rédige à Ottawa (!) et qui publie des études et des romans du cru. En fait d'art, il faut citer le *Canada Musical*.

Beaucoup de tentatives ont été faites pour donner au Canada des journaux comiques et satiriques, dans le genre de notre *Tintamarre* et du *Punch* anglais. Ces tentatives ont toujours échoué. L'esprit canadien plutôt grave et souvent religieux (!) s'accommode mal de cette littérature plaisante (!).

Et plus loin :

Malheureusement, la vie d'homme de lettres n'est pas encore au Canada ce qu'elle est devenue en Europe. Les journaux vivent à peine : les plus importants ont cinq ou six cents abonnements (!), et encore ces abonnés payent-ils, pour la plupart, sinon en monnaie de singe, du moins en nature (!). Lorsque le journal n'a plus ni sou ni maille, le ministère lui accorde une subvention (!).

Si après cela les Français ne se considèrent pas comme bien renseignés, c'est qu'ils sont difficiles.

Notez que le *Dictionnaire des Dictionnaires* de Monsignor Guérin est le dernier dictionnaire français publié.

Il date de janvier 1892, et l'introduction dit ceci :

Les catholiques, les conservateurs, tous les esprits honnêtes peuvent donc maintenant puiser leurs renseignements à d'autres sources qu'à celles infectées par l'erreur ou l'esprit de parti.

Dans tous les cas, nous préférons de beaucoup les renseignements de *La Grande Encyclopédie* sur le Canada.

La *Vérité* prétend que ses directeurs sont tous des libres-penseurs ; cela se peut, mais, dans tous les cas, ils n'écrivent pas sur le Canada des bêtises comme celles que se permet le camerier de SS. Léon XIII, Mgr Paul Guérin.

MAX.

Nous rappelons à nos lecteurs que le *Mémorial Diplomatique* — qui vient d'entrer dans sa 31^e année — est le seul journal publiant chaque semaine les nominations diplomatiques et consulaires du monde entier, ainsi que tous les documents internationaux politiques (livres bleus, livres jaunes) ou commerciaux (traités-conventions, etc.). Depuis le 1^{er} janvier, notre confrère a réorganisé, en les augmentant, considérablement ses services d'*informations* et de *correspondances*, et il s'est assuré la collaboration de plusieurs personnalités du monde diplomatique. Grâce à ces heureuses innovations, il est devenu l'organe le plus important et le plus autorisé de la presse politique internationale. Le *Mémorial Diplomatique* est adressé gratuitement, pendant un mois, à toute personne qui en fait la demande à l'administration du Journal, 41 rue de la Victoire, Paris.

LE BON MARCHÉ

Le grand cheval de bataille du Père Lacasse, dans son fameux *Prêtre Vengé*, et son plus fort argument en faveur du maintien de l'école congréganiste, est la modicité du prix que coûtent, suivant lui, les instituteurs ecclésiastiques et l'impossibilité de trouver dans les mêmes conditions des professeurs laïques.

Nous avons toujours pensé que ce bon marché n'était qu'un trompe-l'œil, et monsieur Moffet nous en fournit la preuve dans une de ses intéressantes correspondances au *Canada*.

On sait que les partisans de l'état de choses actuel dans les écoles séparées d'Ottawa se refusent à tout changement, sous le prétexte que les Frères ne coûtent que \$225 chacun par année, ou 66 cents par jour.

Ce bon marché est un trompe-l'œil, comme le montre M. Moffet.

Les Frères nous coûtent plus que \$225 par année.

Nous payons aujourd'hui \$225 de salaire annuel à 28 Frères pour 22 classes. Plus un bonus de \$200 à l'arrivée de chaque nouveau frère, pour le trousseau, dont l'intérêt à 6 p. c. fait \$12 par année. Nous avons donc 28 Frères à \$237 par année. Total \$6,636 par année, pour salaires.

Maintenant, nous fournissons aux Frères logis et monastères dans trois écoles : La Salle, Brébœuf et St. Jean Baptiste. Que nous calculions l'intérêt sur l'excédent d'argent qu'il a fallu dépenser pour être en état de fournir le monastère réclamé au lieu d'une simple école, ou que nous prenions le revenu que nous retirerions de ces logis qui pourraient être loués aux Frères eux-mêmes ou aux familles des gardiens de ces écoles, en diminution sur les \$900 ou \$1000 que nous payons aujourd'hui à nos gardiens d'école, nous arrivons à un minimum de \$550 par année pour les trois logis, chiffre auquel il faut ajouter \$150 pour le chauffage et l'eau qui seraient payés par les locataires, tandis qu'aujourd'hui ces choses sont payées par le bureau. Nous avons donc de ce chef, \$700 à ajouter aux salaires des Frères.

Livres et cahiers maintenant. Nous avons environ 1100 garçons fréquentant les écoles tenues par les Frères. J'ai établi à l'aide d'une liste officielle des effets classiques de la deuxième classe de l'école La Salle, et par un raisonnement que l'on n'a pas encore entamé, car la liste de livres que l'on a publiée n'est pas complète et élimine tous les cahiers — que la moyenne du coût des livres et cahiers par élève était de \$4.50 par année, soit \$4,950 pour nos 1100 élèves des écoles des Frères. Mais réduisons pour le moment ce chiffre à \$3.00 par élève, et nous avons encore un total de \$3,300.

En outre de cela, nous payons au bureau environ \$1,500 de contribution mensuelle pour ces 1100 élèves, et \$60 pour des dîners des Frères. Nous avons donc comme total :

Salaires et bonus.....	\$6,636
Valeur des logements.....	700
Livres et cahiers.....	3,300
Contribution mensuelle.....	1,500
Dîners.....	60
	\$12,196

Divisons maintenant ces \$12,200 par 22 instituteurs, et nous trouvons que nous payons réellement aujourd'hui un salaire de \$550 pour chaque instituteur, livres compris.

Il n'y a aucun doute qu'avec une sage répartition de ces \$12,200 entre les quatre écoles d'Ottawa on pourrait avoir de bons instituteurs laïques qui seraient au moins une source de bénéfice moral et matériel pour le milieu dans lequel ils vivent.

Mais qu'on ne nous parle donc plus du bon marché des Frères.

C'est un trompe-l'œil.

MAGISTER.

PROPOSITIONS

Nous lisons dans le *Progrès de l'Est* :

Le *Star* croit savoir que les trois noms envoyés à Rome pour le choix du successeur de feu Mgr Ant. Racine sont ceux de M. l'abbé H. O. Chailifoux, administrateur du diocèse de Sherbrooke ; M. l'abbé J. B. Proulx, vice-recteur de l'Université-Laval ; et de M. l'abbé P. J. A. Lefebvre, professeur de théologie, au séminaire St Charles. Le *Star* n'en sait pas plus long que les autres là-dessus ; cependant, il n'y aurait rien de surprenant à ce que les trois noms qu'il donne fussent ceux-là même qui ont été suggérés par les évêques, car il faut bien admettre que ces trois noms se recommandaient d'eux-mêmes à l'attention de leurs supérieurs, et que le confrère a eu la main heureuse dans ses conjectures.

Nous regrettons de différer d'opinion avec notre confrère.

Nous prétendons que l'on peut trouver dans le clergé diocésain de Sherbrooke des prêtres suffisamment dignes de cet honneur sans aller chercher M. l'abbé Proulx, dont la nomination, en dépit de sa valeur intellectuelle, soulèverait des objections sérieuses que nous avons signalées lors de son installation comme vice-recteur de l'Université, et qui existent à un degré encore plus grave lorsqu'il s'agit d'un poste qui entraîne une telle responsabilité.

SPIRYNX.

L'INSUBORDINATION

La *Semaine Religieuse* de Québec, qui n'est pas douce, qui n'a pas la même mansuétude que notre *Semaine Religieuse* de Montréal, a entrepris de définir en trois points les devoirs du bon catholique.

Nous citons ce morceau de haut goût parcequ'il est typique.

Après l'avoir lu, on admettra qu'il est temps de mettre à l'ordre une organisation qui bafoue les vrais principes de la religion catholique pour les asservir à sa soif de domination.

Un de nos amis qui arrive du district de Québec nous entretenait l'autre jour de l'état des esprits dans cette partie de la province, et nous donnait des détails effrayants sur la terrorisation qu'exerce là-bas la hiérarchie furieuse de l'émancipation des canadiens français de l'ouest et du centre de la province.

La lecture de ce morceau pourra donner une idée assez nette des prétentions auxquelles peut tendre l'école irréconciliable qui a ruiné l'influence et le pouvoir de l'Eglise sur notre population.

Voici cet article :

L'INSUBORDINATION.

Les fidèles tiennent une conduite scandaleuse, si leur tenue dans l'Eglise est irrévérencieuse, s'ils critiquent l'enseignement donné du haut de la chaire, les décisions de l'Eglise, cherchent à imposer leur manière de voir dans un ordre de choses qui ne les regarde pas, et manifestent la prétention d'être consultés pour tout.

Ils se montrent téméraires, lorsque, froissés des décisions de l'Eglise, ils travaillent à les modifier, et lorsque, par malice ou plaisanterie, ils divulguent les défauts des personnes consacrées à Dieu.

Ils deviennent des rebelles, lorsqu'ils blâment les décisions et les lois ecclésiastiques, ne profitent pas ou se moquent des admonitions données par l'autorité, ne veulent pas démordre de leur opinion, et cherchent à amener et à se faire des partisans.

Nous nous sommes abstenus de rien souligner, car tout est à signaler là dedans.

C'est bien le principe : " crois ou meurs," l'obéissance "*perinde ac cadaver*," qui a détruit toute initiative, toute volonté, tout courage dans notre peuple.

C'est cette obéissance qui a permis aux Guyhot de pulluler à l'ombre des cathédrales, qui a détruit l'Institut Canadien et permis d'enlever aux Manitobains leurs écoles françaises.

Nous n'hésitons pas à dire que la *Semaine Religieuse* de Québec a beau gémir, mais nous prétendons avoir la liberté de nous occuper des affaires temporelles de l'Eglise, de faire modifier les décisions qui

sont erronées, de persister dans nos opinions quand elles sont justes, et de dénoncer les adultères et les violateurs, même lorsque ce sont des personnes consacrées à Dieu.

Si c'est là de l'insubordination, nous sommes insubordonnés.

FRANC-PARLEUR.

ALLIANCE FRANCAISE

Depuis la Saint Jean-Baptiste, la *Vérité* et son collègue le *Courrier du Canada* font à l'Alliance Française une guerre injuste et déloyale.

Cette patriotique association, dont le but si noble est la propagation de la langue française, se trouve naturellement en butte aux hostilités des pieux organes qui haïssent tout ce qui a nom français.

Voici le dernier trait lancé par le castorisme :

Nous avons déjà jeté un cri d'alarme au sujet de l'*Alliance française*, qui cherche à s'implanter au Canada, et qui a réussi à se faire accueillir par trop de Canadiens-français, lors du récent congrès national tenu à Montréal, à l'occasion de la Saint Jean Baptiste. Cette alliance, avons-nous dit, a été signalée par Mgr Meurin, évêque de Port-Louis, comme une organisation fort suspecte, qui, sous prétexte de propager la langue française, répand les idées maçonniques.

Quant à nous qui n'allons pas chercher nos inspirations chez Pierre et Paul, mais puisons nos informations aux sources mêmes, nous nous contenterons de citer pour réponse le passage suivant du discours du président de l'Alliance, le Général Parmentier :

Quant à nos moyens d'action, l'*Alliance* se met en rapport avec toutes les écoles françaises à l'étranger, qu'elles soient dirigées par des religieux ou par des laïques, des Français ou des indigènes ; elle leur envoie des livres d'étude, du matériel scolaire, des subventions en argent ; elle encourage les maîtres et les élèves par des récompenses, des livres de prix, des médailles ; elle s'efforce de créer des cours de français dans les écoles qui en sont encore dépourvues ; elle leur aide à trouver des professeurs ou leur en envoie, et fonde au besoin elle-même des écoles, comme nous l'avons fait, notamment en Égypte.

Mais ce que je tiens tout particulièrement à bien préciser, c'est que l'*Alliance française* est une Société privée absolument indépendante de toute attache officielle, indépendante aussi de toute préoccupation politique, religieuse ou philosophique. Son seul souci est la diffusion de la langue, et par elle de l'influence française dans le monde.

Sur le fronton de la porte de l'*Alliance* on pourrait écrire : " Rien n'entre ici de ce qui peut diviser des Français." En jetant les yeux sur la composition de notre Conseil d'administration où règne la plus par-

faite concorde et la plus complète unité de vues, vous y trouverez des hommes de toutes les opinions politiques, un abbé, un pasteur, un rabbin, parce qu'il y a dans le monde *des écoles catholiques*, des écoles protestantes et des écoles israélites qui rivalisent de zèle pour propager notre langue et faire aimer la France.

Tout Français peut donc venir à l'*Alliance* sans crainte d'y trouver quoi que ce soit qui puisse heurter ses sentiments intimes.

La voilà la vraie liberté, la vraie alliance, et, comme preuve de ces avancés, publions la liste des écoles subventionnées par l'*Alliance*.

III.—ÉCOLES SUBVENTIONNÉES PAR L'ALLIANCE FRANÇAISE.

Aïn-Tab (Turquie).....Ecoles du couvent de Terre Sainte.
 Alep (Turquie).....Ecole Maronite.
 —Ecole de sœur Rosalie.
 Amsterdam.....Ecoles wallonnes.
 Antioche (Turquie).....Ecole française.
 Athènes.....Sœurs de Sainte-Marie-de-l'Apparition.
 —Lycée Léonin-Saint-Denis.
 Brousse (Turquie).....Ecole française des PP. de l'Assomption.
 Cheikhlé (Syrie).....Ecole des Trappistes.
 Constantinople.....Ecole de Mme Bocognano.
 — (Pancaldi)...Ecole des Frères.
 — (Papaz-Keupru)Ecole des PP. Géorgiens.
 Dardanelles (Turquie).Sœurs Géorgiennes de l'Immaculée-Conception.
 Diarbékir (Turquie)....Ecole des PP. Capucins.
 — —Ecoles des sœurs Franciscaines.
 Erzeroum (Turquie)...Collège Sanassarian.
 Guernesey.....Ecoles françaises (M. Brindejonc).
 —Ecole des Sœurs.
 Hama.....Ecole de M. Basile Jibara.
 Jaffa (Turquie).....Ecole des Frères.
 — —Sœurs de Saint-Joseph.
 Jersey-City(Etats-Unis)Ecole de la Société française d'Hudson-County.
 Jérusalem (Turquie)....Ecole des Frères.
 — —Couvent de Saint-Étienne.
 — —M. A. Rochais, professeur.
 Karagatch.....Ecole des Sœurs franciscaines.
 Lambaréné (Ogooué)...Mission catholique.
 La Pirée.....Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition.
 Marache.....Ecole de Mgr Turkian.
 —Pères de Terre Sainte.
 Mogador (Maroc).Ecole de Mlle M. Dahan.
 — —Ecole de l'Alliance israélite.
 Mont Liban.....Collège Maronite.
 Mossoul (Turquie).. ...Ecole des Syriens catholiques.
 Nagadah (Egypte)....Ecole française de M. Antoine Saleh.
 Naxos (Cyclades).. ...Ecole des Ursulines.

Filippopoli (Turquie)...Collège français Saint-Augustin.
 Port-Bou (Espagne)....Ecole française.
 Port-Saïd (Egypte).....Sœurs du Bon-Pasteur.
 — —Ecole des Frères.
 Rhodes.....Ecole des Frères.
 Saïda (Syrie).....Orphelinat des Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition.
 Saint-Alphonse (Can.)Ecole de la paroisse Saint-Alphonse.
 Salonique (Turquie) ...Ecole commerciale française de M. Guiraud.
 — —Ecole des Frères.
 San Fran. (Etats-Unis).Institution Méfret.
 Samos.....Ecole des Missions catholiques de l'abbé Bressol.
 Sofia.....Ecole des Frères.
 —Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition.
 Smyrne (Turquie)Ecole de l'Homérion.
 — —Institut des PP. Mechitharistes.
 Suez.....Couvent du Bon Pasteur.
 TangerEcole de Mme Robinet.
 Tarsons (Asie Mineure).Ecole Saint-Paul-Maronite.
 Trébizonde (Turquie)...Ecole des Frères Saint-Grégoire-l'Illuminateur.
 — —Ecole communale arménienne.
 Tripoli de Syrie.....Ecole des Sœurs de la Charité.
 — Ville.....Ecole des Frères.
 — Marine.....Ecole des Frères.
 Valence (Espagne).....Collège français.
 Varna.....Ecole de Mlle Rachel Samuel.

Près de quarante écoles congréganistes subventionnées par l'Alliance Française.

Est-ce de la Franc-Maçonnerie, cela ?

D'ailleurs, pourquoi les Canadiens ne feraient-ils pas partie de l'Alliance Française, puisque l'Archevêque de Montréal étant à Paris a bien accepté un banquet de cette association ?

Pourquoi irions-nous refuser les cadeaux que l'on veut nous faire dans l'intérêt de l'éducation française ?

Prenez et lisez le discours de M. Deguerville au grand congrès du mois de mai dernier :

La question des Canadiens-français est toute différente. Il y a quelques années, l'*Alliance française* a donné un banquet à Mgr Fabre. Mgr Fabre a déclaré à ce banquet que les Canadiens-français étaient de plus en plus nombreux dans le nord des Etats-Unis, et qu'ils finiraient par y former une France nouvelle. C'est une grande erreur de croire possible une chose pareille. Il ne faut pas oublier que les Etats-Unis ont une population de 70 millions d'habitants, et ce n'est pas une population de 1,800,000 Canadiens-français qui pourraient leur faire la guerre. Comment un homme aussi intelligent que Mgr Fabre a-t-il pu dire une chose pareille ? Je ne le comprends pas.

Ce que doivent faire les Canadiens-français, c'est de profiter de la liberté qu'ils ont pour propager la langue française. (*Applaudissements*).

La seule fois où j'ai été d'accord avec les Allemands, c'est dans l'Etat de Wisconsin. J'arrivais de voyage. On m'apprit qu'on essayait de faire passer une loi par laquelle le français et l'allemand ne seraient plus enseignés dans les écoles libres des États-Unis. Je suis parti en guerre. Les Canadiens ont voté comme un seul homme avec les Allemands. Cela ne nous empêchera pas de nous séparer d'eux et de les combattre sur une foule d'autres points.

Quant aux Canadiens, il n'y a rien à craindre. Nous ne les perdrons jamais. Fréchette a dit que le Canada s'était organisé pour rester français, *malgré la France*.

On enseigne très bien, dans les écoles canadiennes, l'histoire de la France. *l'Alliance française* pourrait fonder des prix d'histoire de France dans ces écoles. Ce serait un puissant stimulant. Pour récolter, il faut semer. D'ailleurs, la réalisation de cette idée ne coûterait pas très cher. On euvrait quelques volumes. On pourrait demander aux classes de ces écoles de faire partie de *l'Alliance*.

Et aussitôt après cette déclaration nous relevons ce qui suit dans le procès-verbal du Congrès :

M. LE PRÉSIDENT.—Je suis certainement l'interprète de cette assistance tout entière en remerciant M. Deguerville de sa très intéressante communication. (*Applaudissements*).

J'ai relevé, au cours de son exposé, deux projets qui méritent d'attirer l'attention de *l'Alliance*: la distribution de diplômes de membres fondateurs et aussi la fondation de prix dans certaines écoles du Canada. Je vous propose de renvoyer ces deux points à l'examen du Conseil d'administration. (*Adopté*).

En voilà des franc-maçons, hein ?

JUSTICE.

UN BRAVE

Voici le texte d'une lettre qui nous est écrite par un compatriote résidant au New Hampshire.

Nous la choisissons entre une foule d'autres, parce qu'elle est courte, expressive et au point.

CANADA-REVUE—Montréal.

Veuillez m'envoyer copie-spécimen de votre journal avec prix de l'abonnement.

J'apprends que vous êtes pour l'éducation libre, comme ici et en France.

Je vous en félicite, car nous sommes dans une situation déplorable par rapport à l'éducation.

Je suis à même d'en juger. Des Canadiens-Français appartenant à la classe ouvrière, qui viennent à mon office, huit sur dix ne savent point écrire leur nom, tandis que les Allemands, les Norvégiens et même les Italiens, sans compter les Irlandais, Anglais et Américains, le peuvent presque tous; ce qui prouve que nous sommes entre les griffes des curés.

Agréez, messieurs, l'assurance de mon appréciation sincère.

EN PROMENADE

Le temps était bien maussade, lundi dernier. Le ciel était couvert de nuages sales, l'atmosphère saturée d'humidité, le sol gluant, l'horizon gris-fumée. Un pareil jour, succédant aux jours éclatants que nous venons de traverser, met dans l'âme une mélancolie vague, une appréhension prématurée de l'automne, si triste, qu'il semble que cette époque de transition soit une époque de désolation.

Dans ces jours moroses, la cité n'est plus tenable, et la rue Saint Jacques inspire du dégoût. On aspire après la lumière, après la verdure, après l'espace; on déplore l'envolement de la canicule; on veut fuir l'hygrométrie de la ville, le bruit lugubre des rumeurs qui se heurtent dans un air flasque, la mine renfrognée de ceux qui partagent vos impressions et la joie détonnante des heureux qui ne la subissent pas.

Quand on est assiégé ainsi par les papillons noirs, le mieux est de remettre au lendemain les affaires sérieuses, de laisser là la plume ou l'outil, et de gagner les confins de la ville, là où l'on peut rêver à l'aise, épancher sa tristesse librement et l'user vite, car elle ne résiste jamais à la sérénité de la nature.

C'est ce que j'ai fait lundi.

Une tristesse erratique s'étant emparée de moi pour cause d'obscurcissement céleste, je me suis octroyé une demi-journée de vacance supplémentaire, laissant au hasard le soin de piloter mon individu. Confiant dans mon guide, je me laissai aller au gré de sa fantaisie. Je vagabondais sans voir autre chose que la fumée bleue de mes cigarettes, songeant à la sombre ballade de Lénore, qui m'obsédait de son refrain macabre, lorsqu'un incident de la rue, un rien, me tira de mon engourdissement.

Où suis-je? me demandais-je.

J'étais dans la rue Guy.

Ma foi, autant là qu'ailleurs. Je continuai ma promenade, mais attentif maintenant aux objets extérieurs. La coquetterie des villas, la propreté des rues, l'aspect général du quartier enfin, comparé aux quartiers français, m'inspirait des réflexions amères sur la singulière répartition des charges et des faveurs municipales. Je sentais que je roulais sur une pente fatale, et que j'allais inévitablement me permettre, moi, ver de terre, des appréciations coupables sur notre édilité, lorsque j'atteignis le point où la rue Guy fait un brusque coude. Avant de tourner à gauche, mes regards furent attirés par un spectacle qu'une porte accidentellement ouverte me laissait admirer.

C'était, à droite, un verger ; à gauche, une serre capable de donner des fraises en janvier et des asperges en février ; en face, à perte de vue, un si admirable potager qu'on le croirait cultivé par des moines... ou pour des moines. J'avais franchi le seuil, et je me demandais quel était l'heureux propriétaire de cet Eden sans serpent, lorsqu'un sombre concierge sortit d'une maisonnette accotée à la porte cochère. M'aidant de toutes les séductions dont je suis capable, je me disposais à le questionner, lorsque le souvenir d'un concierge d'évêché me revint à la mémoire. Comme je suis prudent, je m'abstins, et je crois avoir bien fait.

Longeant le mur de cette propriété, je poursuivis ma promenade. Au tournant de la rue, je vis que le mur se prolongeait indéfiniment, ceignant un espace impossible à évaluer. Ma curiosité devint invincible autant qu'indiscrette, et je résolus de savoir, coûte que coûte, à qui appartenait cette royale propriété. Cet endroit de la rue Guy est à mi-côte de la montagne, et la vue serait splendide sans ce mur infâme. Mais il est infranchissable. Construit en fortes pierres, élevé de douze pieds, protégé contre les excès pluvieux par un faitage en bois, tiré au cordeau, il gravit la côte imperturbablement, faisant la nique au touriste désolé de cette violente interception du regard.

Je marchais depuis longtemps, m'entêtant dans l'idée de faire le tour de ce domaine mystérieux, lorsque j'arrivai à une brèche pratiquée dans le mur pour livrer passage aux matériaux nécessaires à la construction d'un immense palais qui se dressait devant mes yeux, à deux ou trois arpents. Sans souci des concierges, j'entrai résolument dans la place. A ce moment, le soleil, qui depuis un instant semblait vouloir sourire à la terre, crevait les nuages, les dispersait, et, resplendissant, illuminait d'une clarté tapageuse, de rayonnements, de jets de flammes aveuglants, le plus imposant, le plus merveilleux panorama qu'il soit possible d'imaginer.

Maintenant je sais où je suis ; ma curiosité est satisfaite. Je suis dans la propriété des Sulpiciens, et je suis confus de ne l'avoir pas deviné. Le palais en construction, c'est la nouvelle école de théologie ; ce fronton perdu dans le feuillage, là, à gauche, c'est le collège ; ces arbres séculaires indiquent le parc ; ces terrains vagues, inutilisés, marquent la surabondance des biens du séminaire ; ce mur insolent qui m'a tant fait enrager prouve l'exclusivisme de ces messieurs et leur méfiance. Ils prétendent jouir seuls de cette admirable propriété qu'ils détiennent par droit de surprise. Non seulement le public n'est pas admis

dans ce parc enchanteur, mais un regard profane ne peut même y pénétrer.

Dans tous les palais royaux du monde entier, sauf dans les retraits intimes, les sujets sont admis au moins à certains jours. Ici, non seulement les *indignes* autant que *ridicules* laïques sont sévèrement exclus, mais on a construit à leurs frais une muraille qui leur masque un des plus beaux spectacles par lesquels le bon Dieu parle à l'âme et aux sens de ses créatures.

Avec le prix de ce mur, on aurait pu doter généreusement plus de cent familles pauvres ou en renter plus de mille ; mais la délicatesse de ces messieurs leur interdit toute promiscuité avec le populaire, de même qu'ils compromettraient leur réputation de gravité s'ils se laissaient voir pendant la folâtrerie de leurs récréations. Ce sont là des raisons, mais elles sont insuffisantes pour excuser le mur enveloppant jalousement tout le domaine, même là où il ne pousse que du chiendent où de la ciguë.

Si ce mur n'existait pas, s'il y avait seulement une barrière délimitant la propriété, le public de Montréal pourrait se vanter d'avoir là un point de vue égalant celui de la terrasse Dufferin, à Québec. On peut gravir la montagne, sans doute ; mais outre la fatigue occasionnée par l'ascension, la netteté de la vision n'est pas la même au sommet, et le spectacle est beaucoup plus merveilleux du point où je me trouvais.

Au pied de la pente douce sur laquelle est élevée l'école de théologie, une plaine, animée par de gracieux cottages à toits rouges, s'allonge jusqu'au majestueux St. Laurent qui descend paisiblement vers le sauvage Océan. Le pont Victoria s'étend obliquement sur le fleuve étincelant comme autrefois la verge de Moïse sur la mer Rouge, et opère le même miracle. Sur la rive opposée, l'on voit un décor merveilleux fait à souhait pour l'œil du peintre. C'est un gracieux et léger clocher d'église mis derrière les déchiqitures des arbres ou perçant les délicates ramures ; ce sont de minuscules villas enfouies dans les épais ombrages ; de riches ou modestes maisons en briques ou en bois, roses et gaies au milieu de la verdure, où le soleil met des éclairs dans toutes les vitres, une illumination de fête à toutes les habitations.

Au loin, sur le fleuve, dans la zone confusc, on devine le clocher de Caughnawaga, et l'on perçoit les oscillations d'un steamboat sautant les rapides. Plus près, les îles en amont se détachent nettement sur les eaux, semblables à de gigantesques nénuphars.

Sur les fils du télégraphe qui bordent la voie du Pacifique, une nuée d'hirondelles et de lavandières se reposent, et, confiantes, ne se dérangent pas pour les

passants ; mais un sourd roulement annonce l'approche d'un train de chemin de fer : les gracieuses bestioles s'agitent, s'alarment et se dispersent dans les airs, au milieu du panache de fumée de la locomotive, en poussant des *quii-quii* attendrissants.

Cette mise en scène, cette vie, cette animation, cette immensité se transforme à tout instant sous l'irradiation solaire. C'est une débauche vertigineuse de couleur. Les grands nuages frangés de feu galopent dans cet embrasement, et ont l'air de troupes fantastiques chassés par l'incendie. Et ce sont des bandes d'or et des lacs de vert tendre qui semblent baigner le pied de roches violettes dessinant les caps et les golfes d'une côte ; plus bas, on croit voir des barres de fer rougies. C'est comme un semis de feu à travers les convulsions du feuillage. Au-dessus, au zénith, sur l'azur tranquille, une série de petites nuées légères, semblables à des houppes de duvet, glissent lentement, s'anéantissent dans l'espace, recevant encore le baiser lointain de l'astre qui met sur leur blancheur diaphane le rose pâle d'une vierge rougissante.

C'est un incomparable kaléidoscope dont les combinaisons sont inépuisables. Seulement, là-bas, au fond de l'horizon, des nuages opaques et menaçants se forment ; ils grandissent toujours et s'épaississent de plus en plus. Ils seront sur nos têtes dans une heure, et le ciel reprendra son air maussade du matin. Il faut partir, regagner la ruche et travailler à l'œuvre commune si je ne veux pas être traité en frelon.

Satisfait des saines et douces émotions que je venais de recevoir, je me sentais meilleur et plus fort. Je n'étais troublé que par la pensée de l'égoïsme de ces Messieurs du Séminaire, qui accaparent de si pures jouissances, alors qu'il leur serait si facile d'en laisser jouir tout le monde. Eh ! mon Dieu ! qu'ils gardent leur parc, ils ne l'emporteront toujours pas en paradis, mais qu'ils éventrent leur mur à l'endroit où il n'est pas utile et on leur saura gré de cette attention.

Voyez l'Université McGill, elle a un superbe jardin dont les dimensions sont infiniment moindres que celles du parc du Séminaire ; eh bien, l'accès en est libre partout, et nul n'a jamais entendu dire que la plus petite déprédation ait été commise par le public.

Pourquoi la population agirait-elle autrement au Séminaire ? Et puis, en résumé, il ne faut pas oublier que les biens du Séminaire sont un peu les nôtres. On peut émettre cette théorie sans tomber dans le collectivisme.

C'est égal, ce que j'ai vu aujourd'hui, grâce à l'hiatus d'une muraille, me fait comprendre que l'on peut facilement renoncer aux biens de ce monde.

Jusqu'alors je ne l'avais pas compris. LUPUS.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

Nous sommes dans une série à la noire. Nos pauvres prophètes font des découvertes de plus en plus navrantes.

Le *Courrier du Canada* s'est aperçu que M. Steeg, le délégué français à la Saint Jean Baptiste, était non-seulement un pasteur protestant mais encore un franc-maçon.

Le *Courrier de Saint Hyacinthe*, lui, déplore l'état de l'éducation en France et la main mise par l'État sur l'enseignement, et il les déplore dans ces termes amères :

On m'avait dit, à Paris, que la maçonnerie européenne avait au Canada ses agents qui travaillent plus ou moins ouvertement à arracher l'enfance et la jeunesse à l'Église pour réaliser le plan des loges : l'État éducateur, afin d'arriver à l'éducation laïque et sans religion. On me l'avait dit, mais je ne le croyais pas. Aujourd'hui je crains beaucoup.....

L'Université française, laïque, toute puissante, incroyante, est, aux mains de l'État, le plus puissant engin de destruction religieuse.

Nous n'avons certainement pas la prétention de convaincre les dévots de ces deux organes, mais nous devons à nos lecteurs de faire connaître sous ses vraies couleurs la situation réciproque de l'Église et de l'État en France, en matière d'éducation.

M. Georges Grosjean, chef aujourd'hui du cabinet du ministre de la justice, vient de publier sous le titre "*La Question Religieuse*" une brochure fort intéressante, très condensée sur le conflit clérical qui sert actuellement de tremplin électoral dans plusieurs départements :

Il y a, dès les premières pages de la brochure, un souvenir tout à fait charmant, emprunté à *l'Histoire de saint Louis*, du bon Joinville. C'est une petite anecdote, historique, d'ailleurs, qui montre, plus que toutes les phrases, à quel point le conflit est ancien, et que de fois l'Église et l'État se sont trouvés aux prises, et comment des rois de France, aussi peu suspects que saint Louis, réglaient les choses à l'occasion :

Je le revis, dit Joinville, une autre fois à Paris, là où tous les prélats de France lui mandèrent qu'ils voulaient lui parler, et le roi alla au palais pour les voir. Et là était l'évêque Gui d'Auxerre, qui fut fils de monseigneur Guillaume de Mello ; et il parla au roi pour tous les prélats en telle manière : "Sire, ces seigneurs qui sont ici, archevêques et évêques, m'ont dit que je vous dise que la chrétienté périt entre vos mains". Le roi se signa, et dit : "Or, dites-moi comment cela se fait.—Sire fit-il, c'est parce qu'on prise si peu les excommunications aujourd'hui, que les gens se laissent mourir excommuniés avant qu'ils se fas-

“sent absoudre, et ne veulent pas faire satisfaction à l’Eglise. Ces seigneurs vous requièrent donc, sire, pour l’amour de Dieu, et parce que vous le devez faire, que vous commandiez à vos prévôts et à vos baillis que tous ceux qui resteront excommuniés un an et un jour, qu’on les contraigne par la saisie de leurs biens à ce qu’ils se fassent absoudre.”

A cela le roi répondit qu’il le leur commanderait volontiers pour tous ceux dont on lui donnerait la certitude qu’ils eussent tort. Et l’évêque dit “Que les prélats ne le feraient à aucun prix, qu’ils lui contestaient la juridiction de leurs causes. Et le roi lui dit “qu’il ne le ferait pas autrement ; car ce sera contre Dieu et contre raison s’il contraindrait les gens à se faire absoudre quand le clergé leur ferait tort. “Et sur cela, fit le roi, je vous donne l’exemple du comte de Bretagne, qui a plaidé sept ans avec les prélats de Bretagne tout excommunié, et a tant fait que le pape les a condamnés tous. Donc, si j’eusse contraint le comte de Bretagne, la première année, de se faire absoudre, j’eusse péché contre Dieu et contre lui.”

Alors les prélats se résignèrent, et jamais depuis je n’ai ouï dire qu’une demande lui fût faite sur les choses dessus dites.

L’anecdote n’est-elle pas caractéristique ? Et ne dirait-on pas qu’elle est d’hier, sauf peut-être que, de nos jours, les représentants du pouvoir civil ne répondraient pas avec cette netteté ? La grande force, en effet, des adversaires des institutions libérales est de crier bien avant qu’on les écorche, et alors même que personne ne songe à les écorcher, et leur habileté consiste à mettre en avant la religion, que personne n’attaque, pour masquer le cléricalisme qui a fatigué jusqu’au pape lui-même.

Il n’est pas rare, en effet, de trouver aujourd’hui d’illustres inconnus qui se croient et se disent plus catholiques que le pape. Ils se prétendent opprimés, complètement enchaînés ; on leur a retiré la liberté de leurs mouvements, de leurs opinions, de leurs idées. C’est à eux que M. Grosjean adresse cette vigoureuse et très éloquente sortie :

“Ah ! vous n’êtes pas libres. Mais en quoi donc ? Serait-ce parce que l’instituteur ne fait plus réciter le catéchisme en classe comme une leçon ? J’en sais, et des croyants, qui estiment que la connaissance du catéchisme y a gagné. Serait-ce parce que le prêtre n’entre plus à l’école pour y donner l’enseignement religieux ? Mais l’Eglise catholique n’a-t-elle pas quarante mille chaires, quarante mille pasteurs, quatre cent cinquante millions de revenus pour la propagation de ses dogmes ? Depuis dix ans que les lois scolaires sont votées, un seul de vos orateurs est-il monté à la tribune pour montrer qu’un prêtre ait été empêché d’instruire le jeudi et le dimanche les enfants dans la loi du Christ ? N’avez-vous pas enfin la faculté de créer les écoles libres dont vous vantez chaque jour la prospérité ? N’avez-vous pas des col-

lèges d’instruction secondaire des établissements d’enseignement supérieur ? Est-ce de la Restauration, de Louis Philippe ou de la République que vous tenez cet usage de la liberté d’enseigner, vous qui vous dites asservis ? L’école laïque n’est pas neutre ! Et pour preuve, l’honorable et très éloquent comte de Mun a cité un jour trois faits regrettables qui ont valu à leurs auteurs une juste répression. Faut-il vous demander si c’est, par hasard, pour que la neutralité soit plus parfaite dans l’école, que vous désirez la remettre entre les mains de l’Eglise ? Non, car vos intentions sont connues.”

Et Monsieur Emmanuel Arène, auquel nous empruntons le compte-rendu de cet ouvrage, clôt en disant :

Ce qui ressort de cette lecture, c’est l’injustice des reproches adressés chaque jour à la République, c’est la mauvaise foi de l’esprit de parti qui veut faire intervenir la religion là où elle n’a que faire, et où elle ne peut que perdre à s’introduire ; c’est l’excellence de l’œuvre législative accomplie par la République et contre laquelle ne prévaudront aucunes rancunes, aucunes récriminations, aucunes criailleries...

Le *Courrier du Canada* et le *Courrier de Saint Hyacinthe* feront bien d’en prendre leur parti.

FRANCE.

LES GRANDS PRINCIPES

Le R. Père Didon vient de faire un grand discours, qui semble avoir profondément ému les esprits en France.

Le *Temps* apprécie en deux mots la nouvelle doctrine puissamment large et démocratique du célèbre Dominicain :

“Le Père Didon s’est *américanisé* au point de vue religieux.”

D’un autre côté, l’*Univers* dit :

“Le Père Didon est démocrate et non libéral. Il est évident qu’on se tromperait en le soupçonnant de vouloir s’en tenir aux principes de ’89.”

“Il voit là le *point de départ*, non le but.”

Si Tardivel n’en fait pas une maladie, il est d’une solide constitution.

Un religieux qui prend comme point de départ les principes de 1889 !

La *Semaine Religieuse* de Québec, parlant du royaume de Siam, dit :

“Sur huit millions d’*infidèles*, on compte dans le royaume 20,000 catholiques.”

Voilà des catholiques qui semblent être en bien mauvaise compagnie.

LES PRÊTRES LUTTEURS

Qu'on se rassure, il ne s'agit ici que d'histoire et pas du tout de bataille.

Nous avons au Canada des curés batailleurs, des curés plaideurs, des curés persécuteurs.

La Bretagne, elle, avait les curés lutteurs.

La revue la *Vie Contemporaine*, nous donne à ce sujet des renseignements inédits et fort curieux.

Les grands de l'Église avaient à leur service — ou, pour mieux dire, nourrissaient avec les gens de leur suite de jeunes prêtres dont le principal mérite devait être d'être plus forts à la lutte que le prêtre-lutteur du cardinal voisin.

Un oncle de Théodore de Bèze, Balavogue, écrivait de Nantes, le 25 août 1532, à d'Interville, évêque d'Auxerre et ambassadeur à Rome, une lettre encore inédite, dont nous devons la communication à l'obligeance de l'éminent bibliothécaire de l'Institut, M. Lalanne.

Voici le texte de cette pièce :

"Le Roy souvent a donné prix pour les lutteurs, mesmement en cette ville, deux cents escus pour les gentilzhommes, cent pour les non nobles, et pour ceux de basse condicion cinquante; et de tous les estatz s'en sont trouvez et on fais merveilles. Longtemps à qui Monsieur d'Assigny admena *ung prestre lucteur* qui a duré victorieux contre tous venans l'espace de deux moys, dont le Roy l'estimoit de telle sorte qu'il l'a fait sommelier de sa chapelle, et par Monsieur le cardinal de Gramont des collacions qu'il a en ceste Bretagne luy a fait donner cinq cens livres en bénéfices et en est paisible.

"Depuis Monsieur le cardinal de Lorraine a eu *ung autre prestre* qui l'a terrassé. Chacun de ce pays se veult mesler de ce mestier."

Brantôme nous a laissé aussi un souvenir de cette habileté à la lutte qu'avaient, au seizième siècle, les prêtres bretons.

Dans un duel en champ clos autorisé par Henri II, et qui eut lieu en 1549, des deux adversaires, le seigneur de Faudilles et le baron de Guerres, l'un avait été dressé à la lutte "par un petit prestre breton, qui était aumônier de M. le cardinal de Lenoncourt"... et c'était aussi un prêtre qui avait appris au second le maniement de l'épée.

Dans le récit d'un voyage qu'il fit en Basse-Bretagne au titre de chirurgien de la compagnie de M. de Rohan, Ambroise Paré, le célèbre chirurgien, nous donne le récit d'une lutte à laquelle il assista. Le morceau, d'ailleurs peu connu, est d'un joli style; on nous saura gré de le transcrire ici :

"Il y eust vn petit bas Breton bien quadraturé, fessu et matériel, qui tint longtems le berlan, et par son astuce et force en ietta cinq ou six par terre. Il suruint vn grand Datien, magister d'eschole, qu'on disoit estre l'vn des meilleurs lutteurs de toute la Bretagne : il entre en lice, ayant osté sa longue iaquette, en chausse et en pourpoint, et estant prés le petit homme, il sembloit que s'il eust été attaché à sa ceinture il n'eust pas laissé de courir. Toutesfois quand ils se prendrent collet à collet, ils furent longtems sans rien faire, et pensoit-on qu'ils demeureraient esgaux en force et astuce; mais le petit fessu se ietta en sursaut et d'amblée sous ce grand Datien, et le chargea sur son espaulle, et le ietta en terre sur les reins tout estendu comme une grenouille; et alors tout le monde commença à bien rire de la farce et astuce du petit fessu. Ce grand Datien eut grand dépit d'auoir esté ainsi ietté par terre par vn si petit hommet: il se reieua tout en cholere, et voulut auoir sa reuanche. Ils se prendrent de rechef collet à collet, et furent encore vn bien long temps à leurs prises, ne se pouans mettre par terre: en fin ce grand homme se laissa tomber sur le petit, et en tombant mit son coude au creux de l'estomach et lui creua le cœur, et le tua tout mort."

Il ne semble pas que la lutte ait fait de grands progrès depuis plusieurs siècles: dans les *Baliverneries d'Entrapel*, de Noël du Fail, ouvrage écrit il y a plus de trois cents ans, nous apprenons que les lutteurs, avant d'engager le combat, se frottaient les mains avec de l'herbe ou de la poussière, et s'adressaient des paroles courtoises. La chose importante était la prise de corps.

"Vous avez autres fois vu deux chiens, qui, ne s'osant attacher (saisir), tombèrent l'un vers l'autre et grondants, n'attendant que le coup. Tels étaient ces gens de bien, tournant à l'entour du rouet, tâchant par toutes manières de se happer, chacun à son avantage."

ROBUR.

Le vicaire général de l'église catholique gallicane a tenu à un journaliste le langage suivant :

Pour ce qui concerne les réformes à introduire dans l'Église, "il s'entend de soi, dit M. Van Thiel, qu'on ne saurait procéder d'une manière trop circonspecte et trop prudente." Sur le point spécial du célibat des prêtres, le vicaire épiscopal fait même la déclaration suivante: "Pour le présent, et dans les conditions actuelles de la France, nous sommes convaincus que ce serait détruire notre œuvre que de permettre le mariage des prêtres."

LE MOUVEMENT SOCIAL

UNE CONVERSATION AVEC L'ABBÉ GARNIER

Nous avons vu souvent le nom de l'abbé Garnier figurer dans des comptes-rendus de réunions publiques en France ; on sait qu'il pose sa candidature à la députation et qu'il cherche à organiser un grand mouvement électoral. Il est un autre côté de la vie de l'abbé Garnier qui est moins connu et peut-être plus intéressant : il s'occupe activement de créer dans les grandes villes, et notamment à Paris, des Œuvres destinées à améliorer les conditions de la vie morale et matérielle des ouvriers. Un rédacteur des *Débats* s'est adressé à lui, afin de savoir quels étaient son but, son programme, ses moyens.

Il a eu avec lui l'entretien suivant, que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos lecteurs :

— Au juste, quel but poursuivez-vous ?

— Je voudrais apprendre aux ouvriers à s'occuper de leurs affaires par eux-mêmes, à lutter individuellement ou collectivement contre les difficultés de la vie, et ne plus se laisser exploiter par les meneurs.

Si les meneurs ont eu tant de succès parmi les ouvriers, c'est surtout parce que ces derniers avaient perdu ce grand esprit d'initiative qu'on trouve encore aujourd'hui chez les Anglais, et qui fut bien plus développé autrefois chez les Français.

Aussi, dans toutes mes Œuvres, j'agis simplement comme ami, je cherche à grouper, puis à encourager, dans tout ce qu'ils jugent à propos d'entreprendre, les ouvriers qui veulent bien me témoigner quelque confiance.

Plusieurs sont tout surpris de voir qu'ils tiennent ainsi leur sort dans leurs mains. C'est beaucoup, selon moi, de leur avoir fait faire cette découverte, car tout le reste en découle.

— Comment en êtes-vous arrivé à vous occuper de tout ce mouvement ?

— Ce sont les ouvriers qui me l'ont demandé et qui me le demandent tous les jours. Si j'avais soixante soirées à certains jours, je ne serais pas embarrassé où les donner. Ces invitations me viennent un peu de partout. Il est vraiment touchant de voir comment ces ouvriers, sentant l'insuffisance de leur situation, cherchent à être renseignés sur les moyens de l'améliorer.

Un jour, dans une réunion d'anarchistes, à Paris, j'avais obtenu à peu près l'unanimité des voix pour mon ordre du jour. Je remerciai mon auditoire, et, du fond de la salle, un ouvrier s'écria : " Ah ! ça ! pourquoi nous remerciez-vous : on dirait que nous avons fait cela pour vous être agréable ! Vous ne savez donc pas quel sentiment nous anime ! Nous sommes des malheureux qui cherchons un remède à nos maux ; nous sommes prêts à le recevoir de n'importe qui nous l'apportera, et, si c'est vous, vive vous ! " Tout l'auditoire applaudit.

La première conférence publique et contradictoire que j'ai donnée à Paris avait été préparée par des anarchistes qui m'y avaient appelé. Cet hiver, le groupe socialiste de Moulins m'a appelé pour discuter au théâtre contre Jules Guesde, afin de s'éclairer sur la meilleure voie à suivre pour résoudre la question sociale. Ces jours-ci, le groupe collectiviste des étudiants de Paris m'a fait un appel semblable et pour le même motif. Après la conférence, deux cents d'entre eux me suivaient au moins 500 mètres dans la rue en criant : " Vive l'abbé Garnier ! "

— Vous êtes donc bien accueilli dans tous ces milieux ?

— Il ne m'est arrivé qu'une fois de ne pas pouvoir parler. Habituellement, l'accueil est excellent, et au milieu des séances les plus orageuses, lors même que d'autres orateurs n'ont pas pu se faire entendre, j'ai pu dire ce que je voulais. J'ai même entendu des réflexions assez curieuses de la part de mes contradicteurs : " Que diable, disait l'un d'eux à Clignancourt, écoutez-moi seulement comme vous avez écouté l'abbé Garnier. "

Et à la salle Jussieu, un anarchiste jetait cette boucane à son adversaire : " Je vois bien que, pour obtenir votre sympathie, il faudra que je prenne une soutane comme l'abbé Garnier. "

Pendant longtemps, je suis allé tout seul au milieu de ces réunions, et je ne faisais rien pour compter des amis parmi les auditeurs. On m'a dit que cette hardiesse leur avait fait plaisir. En tout cas, je n'ai jamais eu à le regretter. Après tout, j'aime beaucoup ces pauvres ouvriers que l'on égare ; je leur parle de préférence le langage du cœur, et je crois qu'ils me rendent un peu de l'affection que je leur témoigne.

— Est-ce que vous n'avez jamais été insulté dans ces réunions ?

— Non, jamais ; jamais un cri, un mot personnellement désagréable ne m'a été adressé. Quand il m'a fallu donner la note religieuse, parler de Dieu, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y a eu parfois quelques voix de protestation. Il m'a suffi de faire appel à leur libéralisme pour calmer immédiatement mes auditeurs.

— Obtenez-vous quelques résultats ? C'est quelque chose, sans doute, de faire entendre la vérité ; mais cela ne doit pas vous suffire.

— Oui, nous obtenons des résultats, et nous espérons en obtenir beaucoup plus.

En général, nous commençons par réunir quelques hommes de bonne volonté dans une paroisse ou un quartier. Nous en faisons un comité qui travaille ensuite à grouper d'autres hommes autour de lui. Nous leur faisons étudier certaines questions, notamment la manière d'organiser les choses du travail pour que tout se passe bien, le repos du dimanche, les syndicats mixtes composés de patrons et d'ouvriers, puis les œuvres économiques les plus simples, telles que : bureau de placement, secrétariat du peuple, caisse de famille, sociétés de secours mutuels, caisse de prêts gratuits, etc., etc.

Quand ces hommes ont bien compris un point, ils commencent à l'exécuter.

Nous avons vu des villes se transformer rapidement au point de vue du travail du dimanche. Ainsi, il y a trois ans à peine que j'ai établi, à Arras, la Ligue populaire du dimanche dont M. Léon Say est le président. J'y suis retourné dernièrement, et les ouvriers m'ont appris que lors de mon premier voyage il y avait 45 p. c. d'ouvriers à travailler le dimanche, tandis que maintenant il n'y en a plus que 21 p. c.

Dans beaucoup d'endroits se sont constitués des syndicats mixtes. Je n'oublierai jamais cette grande conférence à 3,000 ouvriers dans l'hippodrome de Reims, où tous, à l'exception de 31, me chargèrent de demander à leurs patrons un syndicat mixte de l'industrie rémoise, et cette autre réunion où, quelques jours plus tard, les patrons et les ouvriers réunis inauguraient leur syndicat.

La foule des ouvriers criait: "Vivent nos patrons!" et l'un de ces derniers, M. Dauphinot, fit un discours au nom de tous, qu'il termina par le cri de: "Vivent nos ouvriers!"

Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples semblables. A Paris, nous établissons des Maisons du Peuple qui n'ont rien de commun avec la Bourse du Travail, et où se trouvent centralisées les différentes Œuvres économiques et sociales que nous établissons pour le bien de l'ouvrier.

— Quelles sont ces principales institutions ?

— C'est d'abord le bureau de placement gratuit, qui échappe entièrement aux abus qu'on a signalés récemment dans les bureaux de placement ordinaires.

C'est ensuite le secrétariat du peuple, qui a pour but de nous renseigner sur les misères cachées, de nous faire connaître les désespoirs dont notre société pullule et de nous donner les moyens de les soulager.

On y donne aussi des consultations gratuites d'avocats, d'avoués, de notaires, etc., dont la classe ouvrière a souvent besoin.

La Société de secours mutuels et les caisses de famille ont pour but, comme vous le savez, de soulager l'ouvrier dans la maladie.

Nous avons aussi quelques caisses de chômage, puis les caisses prêts gratuits pour prêter des petites sommes, 10, 20, ou même 50 francs aux ouvriers qui se trouvent momentanément dans le besoin.

— Est-ce qu'on vous rend l'argent ainsi prêté ?

— Oui, certainement, et il est très rare qu'on en perde. Nous demandons, du reste, que l'emprunteur procure la garantie de deux de ses camarades.

— Et quelle part la classe aisée peut-elle prendre dans toutes ces Œuvres ?

— Elle peut se mêler aux réunions d'études et même les diriger. Elle peut aussi prendre part à la direction des Œuvres économiques, mais en prenant bien soin d'en laisser l'administration aux ouvriers, afin de développer par tous les moyens possibles leur esprit d'initiative.

Il y a bien autres choses encore :

Nous avons des dépenses. Quel bien la classe aisée

ferait si elle savait donner à ces Œuvres, encourager ces bonnes volontés, favoriser ce développement pratique de l'esprit d'initiative et de l'esprit d'association !

On le fait bien un peu çà et là. Mais on ne comprend pas assez combien il serait facile par ce moyen de retirer la classe ouvrière des mains qui l'exploitent pour son malheur et pour le malheur de la société. Si le socialisme parvient au pouvoir et peut appliquer ses théories, elles imposeront aux propriétaires d'autres sacrifices que ces offrandes volontaires, grâce auxquelles la question sociale peut être résolue pacifiquement.

Combien je vous serais reconnaissant de dire ces choses autour de vous et d'en persuader les lecteurs des *Débats*. Quelques milliers de francs jetés dans ces Associations produisent dix fois plus que des millions donnés sous forme d'aumône. La raison en est bien simple ; c'est que, dans le second cas, l'homme reste passif, il n'exerce pas sa volonté, et, dès lors, il ne forme pas en lui ce qui lui est indispensable pour résister à ses ennemis. Dans le premier cas, il devient actif, il exerce sa volonté, il apprend à distinguer ses vrais intérêts et ses véritables amis ; en un mot, il devient une valeur sociale, il sait se défendre et se maintenir dans la bonne voie.

Que de fois j'ai souffert en voyant cette doctrine si simple, complètement méconnue par des personnes qui avaient pourtant le plus vif désir de faire le bien !

— Permettez-moi une réflexion. Je vous croyais socialiste, on me l'avait dit, et on le croit généralement. Il me semble que vous ne méritez guère cette épithète ?

— En effet, je suis tout le contraire du socialiste. Le propre du socialisme est de compter sur l'initiative de l'État pour défendre les droits des particuliers. Vous voyez que je compte, au contraire, sur l'initiative des particuliers, et je ne voudrais recourir à l'intervention de l'État que dans la mesure où l'initiative privée serait insuffisante.

De plus, j'estime que même alors l'intervention de l'État doit être préparée par l'initiative privée. Les lois les plus sages n'opèrent que dans la mesure où elles sont appliquées, et elles ne sont appliquées que dans la mesure où la généralité du pays en reconnaît la nécessité.

Ma conviction bien sincère est que le socialisme aggrave nos maux, au lieu de les guérir, et qu'il est impossible de résoudre la question sociale si on ne développe pas le plus possible l'esprit d'initiative et l'esprit d'association.

OUVRIER.

SIMPLE QUESTION

Comment se fait-il que l'abbé Scott de Lévis, qui avait entrepris de démolir le CANADA-REVUE, soit devenu muet comme une carpe ?

A quoi occupe-t-il donc ses loisirs de vicairé ?

Mystère !

CURIEUX.

A TRAVERS LES DISCOURS DE DISTRIBUTION DE PRIX

Chaque fois que revient la saison bénie des vacances, il est d'usage de "blaguer" les distributions de prix et les discours invariables adressés aux "jeunes élèves."

François Coppée lui-même a mêlé cette année sa douce voix de poète au concert des récriminants; il en a assez des *lâins*.

Dût-on m'accabler de sarcasmes, j'avoue que je tiens pour le discours; il en est de remarquables.

Tel est, par exemple, celui que le très jeune et très distingué ministre de l'Instruction Publique a prononcé la semaine dernière au lycée de Bar-le-Duc.

Il est à la fois d'une si jolie écriture et d'un sentiment si tendre, si affectueux, que nous n'hésitions pas à citer, pour le plaisir de nos lecteurs, M. le grand maître de l'Université.

"C'est la deuxième fois, a-t-il dit en débutant, qu'il m'est donné de présider cette distribution, et le plaisir que j'y trouve n'a rien perdu de sa douceur et de sa vivacité premières. Il s'accroît même aujourd'hui de l'émotion que m'inspire le nouveau cadre de cette fête. Il me semble que j'aperçois ici, dans cette cour, la vision de mon enfance, que les murs eux-mêmes de notre cher lycée me renvoient l'écho des années disparues, et qu'au lieu d'être le chef de l'Université j'en suis, pour un jour, redevenu le disciple. Il me semble que vous — mes enfants — vous êtes pour moi des camarades plus jeunes, connus ou inconnus, et qu'à travers la distance de nos générations un lieu secret nous rattache et nous unit. Il y a entre nous les affinités qui s'établissent, même à d'assez longs intervalles, entre ceux qui ont fréquenté la même maison: il y a cette parenté de l'éducation qui laisse dans la pensée les mêmes souvenirs et dans le cœur les mêmes amours.

"Vous connaîtrez plus tard, mes amis, cette poésie des choses passées, et il vous arrivera, à vous aussi, de vous retourner pour regarder venir derrière vous ceux qui vous auront suivis, et pour leur sourire comme à une recrue d'amitiés nouvelles."

Le ministre de l'Instruction Publique termine ainsi:

"Plus tard, lorsqu'à votre tour vous serez jetés dans l'inconnu de la vie, rappelez-vous les leçons données à votre enfance; songez à vos camarades dispersés; songez à ces heures de classe ou d'étude qui parfois aujourd'hui vous semblent un peu longues et fatigantes, mais dont vos occupations futures se chargeront assez, par contraste, de vous faire regretter la douceur; songez à votre vieux lycée, asile de paix, de travail et de bonheur intime; et vous comprendrez alors, avec une clarté nouvelle, ce que vous lui devrez, ce que vous devez à vos anciens maîtres et à vos premiers amis; et vous éprouverez l'irrésistible charme des affections qui ne vieillissent pas; et, dans la délicieuse mélancolie de vos souvenirs évoqués, vous vous sentirez l'âme inondée d'une infinie reconnaissance."

COLLEGE SABREVOIS

117 Rue Chatham, Montreal.

Le but de cette institution est de donner aux jeunes Français et Anglais des deux sexes une instruction forte et pratique.

Cours préparatoires aux Universités et Écoles supérieures de la province.

Chambres particulières sur demande. Prix très modérés.

RÉSULTAT DES EXAMENS.

Cours supérieur: ont été admis au "Bishop's Collège" (Cours de Médecine), MM. Léandre Brunet, de Roxton Falls; James Benny, d'Aillebout; Oscar Stevens, de Montréal; Charles Fortin, de Brushtown, N.Y. A l'Université McGill (Cours de Sciences Appliquées), M. Chandler Hart, de Cowansville.

Cours de Médecine Vétérinaire:—M. J. B. Hollingsworth, de Buckingham; (McGill Normal School, cours élémentaire) Melle. L. Vezina, de Québec.

Élèves ayant obtenu le maximum des points:—

Cours Secondaire:—Melle. E. Noyes, de Cowansville; (français, latin, sciences); Melle. M. Fuller, de Sweetsburg (français, sciences); Melle. A. Roy, de Sabrevois (anglais); MM. O. Picard, J. Coté, de Montréal (français, grec, latin); M. Nm. Clark, de Farnham Centre (grec, latin); M. R. Noyes, de Cowansville (science, histoire).

Cours Élémentaire:—Melles. D. Mitchell, de East Templeton; Mildred Dyke, de Montréal; Gertrude Denison, Christiana Denison, de Montréal; Fanny Jones, de Liverpool, Angleterre; MM. S. Laurin, de St. Eustache; Thomas Ker, de Montréal; Ernest Roy de Sabrevois, etc., etc.

(Belles-lettres) M. A. Mitchell, de Montréal.

Ouverture des cours lundi, 11 septembre 1893.
Pour tous renseignements, s'adresser à

D. LARIVIÈRE, B.A.,

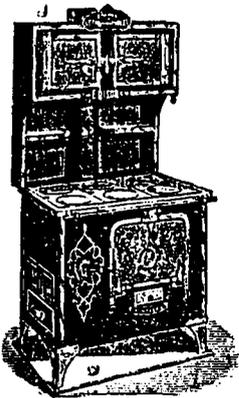
Principal du Collège Sabrevois,

117 rue Chatham, Montréal.

Le testament du Père Hyacinthe et la nomination du nouvel évêque gallican rapidement suivie de son excommunication ont attiré l'attention sur cette église tenace qui persiste contre les mauvais jours.

MANUFACTURE DE COFFRES PORTS

MEDAILLE D'ARGENT



Centenaire 1876.

DE LA PUISSANCE

Et Poêles de Cuisine en /lirret Fer Battu

G. CHAPLEAU, Prop.

414 RUE ST. LAURENT

Atelier : Coin des rues Ontario & St. Charles Borromeo

MONTREAL.

L'AMERIQUE FRANCAISE,

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE.

NAPOLEON THOMPSON. - Proprietaire-Editeur.

BUREAUX : 33-43, GOLD STREET, N.Y., U.S.

ABONNEMENTS (Canada).

Un an, franc de port..... \$3.00
Six mois, 2.00

PAULEN D'AVANCE.

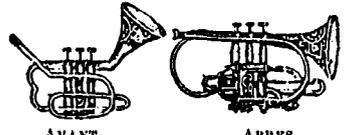
Le seul Journal illustre francais d'Amerique



COGNAC Vve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Medaille d'or a l'Exposition Internationale d'Hygiene de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur, sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les mala les. En vente chez tous les principaux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada, 19-92 516 RUE ST. PAUL. MONTREAL



GEORGE VIOLLETTI

Fabricant et Importateur D'Instruments de Musique
Harpes à vendre et réparations de toutes sortes
635 rue Notre-Dame, MONTREAL.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

À Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France. 20 francs

A. FILIATREULT,

Directeur-Gerant.

312 rue Craig,
Boite Postale 321.

Téléphone 6-26

MORTON, PHILLIPS & CO.

PAPETIERS,

Imprimeurs et Fabricants de Livres Blancs,

1755 & 1757 rue Notre Dame, Montreal

AGENTS POUR LA

MACHINE A ECRIRE

"CALIGRAPH"

Cette Machine est la plus rapide, produit le plus de copies et est munie de tous les accents necessaires.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE

Membro au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL.....	\$15,000,06
FONDS INVESTIS.....	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,519,75
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en y plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau—No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.

Bell Telephone No. 318

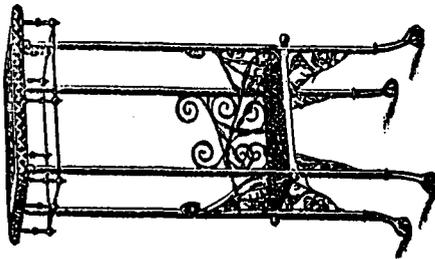
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

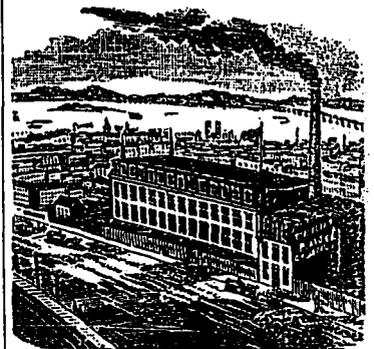
Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes
faits sur commandes, aussi en
main un immense stock de meub-
les de toutes sortes à des prix
très modérés.



THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRES

ET A QUEUE

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

ARCHAMBAULT

Photographie Artistique

1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

Spécialité de portraits grandeur nature au pastel.



LE SUN, Compagnie d'Assurance sur la Vie

DU CANADA.

1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893.....	\$23,001,046.84
Augmentation sur l'année précédente.....	4,464,084.80
Nouvelles propositions reçues en 1892.....	8,506,457.10
Augmentation sur 1891.....	2,804,935.50
Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892.....	1,134,807.61
Augmentation sur 1891.....	214,693.04
Actif au 31 Décembre 1892.....	3,403,700.98
Augmentation sur 1891.....	518,129.44
Réserve pour la sécurité des porteurs de police.....	2,988,320.28
Augmentation sur 1891.....	507,477.30
Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions.....	307,428.77
Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions.....	244,928.77
Réclamations après décès durant 1892.....	151,526.32
Diminution sur 1891.....	16,537.72

T.B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MACAULAY, Président.